



Communiqué de presse  
25 mars 2025

## **ENGIE inaugure la Centrale Biométhane du Val-de-Cher (03), sa première unité dans la Région Auvergne Rhône Alpes**

**ENGIE a inauguré le 25 mars 2025 son unité de production de biométhane située sur la commune de Nassigny (03). Cette inauguration s'est déroulée en présence de Pierre CHAMBON, Directeur Général de la filiale d'ENGIE, de Francis LE BAS, Maire de Nassigny, de Christophe LEROY, Délégué Territorial GRDF, de Karine BERGER, Directrice Régionale de l'ADEME, de Mohammed KEMIH, Président de la Communauté de communes du Val de Cher, de Didier LINDRON, Conseiller Régional Auvergne Rhône Alpes, de Christophe NOEL DU PEYRAT, Préfet de l'Allier et des différents partenaires du projet.**

**Au-delà de la production d'énergie renouvelable, la Centrale Biométhane du Val-de-Cher est un véritable outil servant l'économie circulaire. Elle symbolise une synergie des acteurs du territoire pour produire une énergie décarbonée et valorisée localement.**



Photo : Pascal LEOPOLD®

### **Les caractéristiques de la centrale**

En concertation avec les acteurs du territoire et l'entreprise Solaterra, les équipes d'ENGIE ont initié le développement d'une unité de production de gaz renouvelable en 2015. La parcelle retenue pour le projet est idéalement située : au sein de la zone d'activité des Contamines à Nassigny, elle est accessible, à proximité directe du réseau GRDF et dans un secteur agricole, facilitant le raccordement au réseau et l'apport de matières organiques.

D'une capacité de production annuelle de 20 GWh, soit l'équivalent de la consommation de gaz de 1800 foyers environ, la Centrale Biométhane du Val-de-Cher injecte environ 200m<sup>3</sup>/h, ce qui alimente tous les usagers raccordés au réseau de gaz qui couvre le secteur entre Vallon-en-Sully et l'agglomération de Montluçon. Cela représente l'équivalent de près de 5% du gaz consommé par l'agglomération de Montluçon.

La centrale a un lien fort avec le monde rural et la vingtaine d'exploitations partenaires. Son fonctionnement permet d'éviter l'émission annuelle de plus de 4 100 tonnes de CO<sub>2</sub>.

## Un outil concret de l'économie circulaire pour le territoire

Véritable dispositif de développement durable et circulaire du territoire, ce projet répond bien aux enjeux du Plan climat énergie territorial et a reçu un important soutien des élus locaux. Co-financé par l'ADEME, la région Auvergne-Rhône-Alpes et ENGIE, il réunit un écosystème d'acteurs du territoire pour produire une énergie durable valorisée localement. Le biométhane de la Centrale du Val-de-Cher est formé à partir de substrats incorporés dans le processus de digestion puis injecté ensuite dans le réseau de distribution local de gaz. Les intrants traités sont d'origine agricole (70 %), agro-industrielle (25 %) et municipale (5%). L'énergie générée permet d'amoinrir la dépendance en énergie fossile du territoire et le digestat solide ou liquide, est restitué aux agriculteurs partenaires, leur permettant ainsi de réduire les achats d'engrais de synthèse.

### La Centrale Biométhane du Val-de-Cher en quelques chiffres :

- Production de biométhane : 20 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de gaz de 1800 foyers environ
- 21 exploitations agricoles partenaires qui apportent des effluents, résidus de cultures et/ou valorisent localement les digestats par retour au sol
- Capacité : 210 Nm<sup>3</sup>/h injectés en continu dans le réseau de gaz local GRDF

## À propos d'ENGIE BIOZ

BIOZ initie, développe, finance, construit et exploite des unités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz français. L'objectif d'une installation territoriale est de produire du biométhane en collectant sur le territoire environnant plusieurs types de matières organiques. Celles-ci peuvent être d'origine agricole, industrielle, ou provenir de collectivités. ENGIE BIOZ compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec plus de 20 centrales en exploitation.

## À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec 98 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales (réseaux de chaleur et de froid) et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit plus de 10 milliards d'euros pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045.

Chiffre d'affaires en 2024 : 73,8 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X)

### Contact presse :

Louise RENAUDIN

[louise.renaudin@engie.com](mailto:louise.renaudin@engie.com)

+33 6 79 72 40 89